

OPCVM de droit français
VEGA MILLENNIALS

RAPPORT ANNUEL

au 31 mars 2021

Société de gestion : VEGA Investment Managers

Dépositaire : CACEIS Bank

Commissaire aux comptes : KPMG Audit

Sommaire

	Page
1. Rapport de Gestion	3
a) Politique d'investissement	3
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	9
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changement substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
■ Réglementation SFTR en EUR	
■ Accès à la documentation	
c) Informations sur les risques	13
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)	14
e) Loi sur la transition Énergétique pour la croissance verte	15
2. Engagements de gouvernance et compliance	16
3. Frais et Fiscalité	24
4. Certification du Commissaire aux comptes	25
5. Comptes de l'exercice	30

1. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

Au premier trimestre 2020 l'apparition de l'épidémie de Coronavirus avaient fait chuter les actions mondiales de près de 18% (MSCI World en euros).

Au deuxième trimestre, grâce au soutien massif des autorités monétaires et budgétaires dès le début de la crise sanitaire, les principaux indices boursiers ont renoué avec la hausse ce trimestre. Après la mise en œuvre de plans de confinement à travers le monde, la stabilisation des cas de contaminations a alimenté le regain d'intérêt pour les classes d'actifs risqués. En parallèle, les premiers indicateurs publiés post-déconfinement se sont révélés meilleurs que prévus, laissant entrevoir une reprise économique en « V ». En Chine, aux Etats-Unis, comme en zone Euro, cette meilleure perception de l'environnement économique s'est traduite par le vif rebond des indices des directeurs d'achat tant dans l'industrie que les services. Aux Etats-Unis plus particulièrement, la bonne surprise est venue des créations d'emplois (2,5 millions d'emplois non agricoles créés en mai contre 7,5 millions de destructions attendues). En Europe, les investisseurs ont surtout salué l'annonce, mi-mai, d'un plan de relance exceptionnel de la Commission européenne d'un montant de 750 Mds€, dont une large part (500 Mds€) sera distribuée sous forme de subventions aux pays les plus fragilisés par la crise. Dans ce contexte, les marchés actions ont rebondi depuis leur plus atteint mi-mars. Le Nasdaq a même atteint un record historique, tandis que le S&P 500 a brièvement fait incursion en territoire positif, pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire. Mais, début juin, la résurgence de nouveaux cas de contaminations (Chine, Etats-Unis, Inde, Russie) laissant craindre une seconde vague de l'épidémie, a brutalement freiné cette tendance haussière. Puis de nouvelles révisions en baisse des prévisions de croissance par l'OCDE puis par le FMI ont également inquiété. Dans cet environnement, les autorités monétaires américaine et européenne ont continué de témoigner leur soutien à l'activité économique. La BCE a augmenté de 600 Mds€ son plan de soutien (PEPP) le portant à 1350 Md€ et s'est engagée à fournir aux banques centrales, hors de la zone euro, des prêts pour faciliter la reprise. De son côté, la Fed a levé certaines mesures restrictives lui permettant de pouvoir désormais racheter les dettes des entreprises les plus fragiles sur le marché secondaire. En dépit d'une certaine consolidation des marchés à partir de mi-juin, les indices boursiers ont clôturé ce deuxième trimestre sur de belles performances : +20,4% pour le S&P 500 ; +18,4% pour l'EuroStoxx 50 ; +14,5% pour le MSCI World en euros et +13,1% pour le CAC 40. Dans notre portefeuille, nous sommes restés sur-exposés durant l'essentiel du trimestre. Nous sommes restés exposés principalement au marché américain. Nous avons vendu notre position dans MOWI dont l'exposition au business des restaurants (30%) a pesé sur les revenus. Nous avons aussi vendu notre position dans GrandVision suite aux problèmes d'antitrust dans leur rachat par EssilorLuxxotica. Enfin nous avons initié une position sur Teladoc. Teladoc est société américaine qui permet les consultations médicales à distance. Au mois de juin nous avons légèrement augmenté notre exposition au Etats-Unis de 78% à 80% mais avons réduit notre nombre de positions de 29 à 24 et nous avons réduit notre exposition en général passant de 5% surinvesti à la fin mai à 1.6% de liquidités fin juin. Dans notre portefeuille, Spotify, notre deuxième position, a progressé de +43% au mois de juin, Spotify est maintenant en hausse de 86% depuis le début de l'année. Le titre a été porté par les annonces dans les Podcast mais connaît surtout un re-rating avec toutes les valeurs de confinement. Spotify a longtemps traité avec une décote par rapport à Netflix par exemple. Cet écart est en train de se combler. L'accélération récente du nombre d'abonnés continue de renforcer la position dominante de Spotify sur le marché de la musique en ligne. Nous noterons aussi les bonnes performances des autres positions technologiques dans notre portefeuille : Shopify progresse de +25% et Adobe et Amazon montent de +13%. Face à la remontée de l'épidémie en fin de mois, nous avons fait plusieurs changements dans le portefeuille. Nous avons

1. Rapport de Gestion

vendu nos positions exposés à la distribution (Estee Lauder, Capri , Adidas, EssilorLuxottica, Puma, Seb) et avons initié de nouvelles positions dans Micron, Alphabet et DocuSign.

Au troisième trimestre, portés par la bonne tenue des géants du secteur technologique américain, Wall Street n'a cessé de battre des records pendant l'été. Les investisseurs ont ainsi relégué au second plan la forte contraction du PIB américain sur le deuxième trimestre, l'impasse au Congrès sur le nouveau plan de relance et la situation sanitaire toujours très préoccupante.

Malgré de nouvelles tensions sino-américaines, le rebond des marchés actions s'est également accéléré en Chine, dans un contexte de rebond de la croissance (+3,2% sur le 2e trimestre, en glissement annuel, contre -6,8% sur le premier). Selon les dernières prévisions de l'OCDE, la Chine pourrait même être la seule à connaître une croissance positive cette année (PIB : +1,8%). A l'inverse, en Europe, la résurgence du virus dans certaines régions et les incertitudes liées à la reprise économique ont pesé sur l'activité, dans les services plus particulièrement, contribuant à maintenir les indices dans une fourchette de fluctuation étroite sur l'ensemble du trimestre (Euro Stoxx 50 : +0,64%). Sur le plan monétaire, les annonces des principales banques centrales, toujours mobilisées pour soutenir la croissance, n'ont pas surpris à l'exception de celles de la Fed qui a insisté sur la nécessité de poursuivre le stimulus fiscal et fait du « retour au plein emploi » l'objectif premier de sa nouvelle stratégie. Pour cela, elle accepte désormais que l'inflation puisse dépasser la cible des 2% avant d'envisager de remonter ses taux directeurs, ce qui n'était pas le cas auparavant puisque l'institution les augmentait même de façon préventive. En dépit d'une certaine consolidation des marchés à partir de mi-septembre, les principaux indices boursiers américains et asiatiques ont enregistré de belles performances sur le trimestre (+11,02% pour le Nasdaq, +8,8% pour le S&P 500 ; +7,82% pour le Shanghai Composite et +4,6% pour le Nikkei). Les marchés obligataires sont restés relativement stables, les politiques monétaires très expansives continuant à maintenir les taux à des niveaux très bas. Sur le marché des changes, l'euro a vivement rebondi face au dollar, passant de 1,1234\$ fin juin à près de 1,20\$ fin août, les investisseurs saluant notamment la confirmation d'une Europe enfin unie suite à l'annonce d'un vaste plan de relance pour sortir de la crise financière dans les meilleures conditions. Dans notre portefeuille, nous avons vendu les valeurs les plus emblématiques du confinement aux Etats-Unis (Netflix, Spotify, Apple, Chegg) pour nous concentrer sur des entreprises vainqueurs à long terme des effets du confinement, typiquement des valeurs de cybersécurité. Nous avons ainsi ajouté à notre position dans Palo Alto qui devient ainsi notre première position. Nous avons aussi ajouté de nouvelles valeurs VMWare et Okta. Nous avons aussi ajouté à notre panier de valeurs dans les infrastructures informatiques avec Cloudflare et Datadog dont le cours a beaucoup monté ce mois-ci (+22%) suite essentiellement à l'annonce de son partenariat avec Microsoft. Nous avons vendu notre position dans Tiffany. Le Board de LVMH considère ne pas être en mesure de réaliser l'acquisition ce que nous interprétons comme un signe négatif sur l'ensemble du secteur du luxe. Microsoft, en baisse de 6.7% ce mois-ci, a annoncé l'acquisition de ZeniMax Media, une société de jeux vidéos, pour 7.5 milliards de dollars. Nous jugeons cet investissement opportun juste avant le prochain cycle de console de jeux qui commencera ce mois de novembre. Nous avons réinitié une position dans Activision..

Au quatrième trimestre, après un mois de septembre fragilisé par un repli notable des valeurs technologiques et une recrudescence du coronavirus au niveau mondial, les marchés boursiers ont timidement renoué avec la hausse en octobre. Le durcissement des mesures sanitaires, voire le re-confinement pour certains pays, conjugué à l'issue incertaine du résultat des élections présidentielles américaines, ont incité les investisseurs à la prudence. Sur la dernière semaine d'octobre, les marchés boursiers ont même connu leur plus mauvaise performance hebdomadaire depuis le krach de mi-mars. Bien que contenue, cette phase de correction s'est accompagnée d'un fort rebond de la volatilité. Puis début novembre, l'élection de J. Biden à la présidence des Etats-Unis et l'annonce quasi-simultanée par Pfizer-BioNTech d'un vaccin efficace à plus de 90%, ont déclenché un mouvement de flux acheteurs massifs sur les marchés boursiers, provoquant un véritable retournement de tendance. Les résultats convaincants des essais cliniques de phase III par

1. Rapport de Gestion

d'autres laboratoires, et les premiers effets positifs des mesures de restrictions en Europe, ont également participé à ce regain d'optimisme. Pour autant, devant la difficulté de certains pays à contenir la propagation du virus, accentuée en fin de mois par une nouvelle souche, plus contagieuse, apparue au Royaume-Uni, les mesures de confinement se sont multipliées en décembre sans pour autant contrarier la progression des marchés boursiers initiée début novembre. Rassurés par la mise en place des premières vaccinations, les investisseurs ont également salué en cette fin d'année, l'accord conclu in extrémis entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne sur leurs futures relations commerciales, et notamment le fait que le Royaume-Uni puisse accéder au marché unique européen et à ses 450 millions de consommateurs, sans quota ni droit de douane.

Outre-Atlantique, la perspective d'un deuxième plan de relance d'un montant proche de 900 Mds\$ que D. Trump a fini par ratifier, a également été bien accueillie. Dans ce contexte, les principaux indices boursiers clôturent le dernier trimestre sur une note positive, avec des progressions à deux chiffres pour la plupart d'entre eux : +15,7% pour le CAC 40, +15,4% pour le Nasdaq Composite ; + 12% pour le S&P 500 ; +11,4% pour l'Euro Stoxx 50 ; + 9,2% pour le MSCI World en dollars. En réaction au rétablissement progressif de l'économie mondiale et aux limitations de production adoptées par l'OPEP+ et ses partenaires, les cours du pétrole ont renoué avec la hausse, atteignant près de 52\$ (Brent) fin décembre. Sur les marchés obligataires, les taux à long terme n'ont pas évolué dans le même sens ce trimestre. Traduisant une plus grande confiance des investisseurs dans la capacité de reprise de l'économie américaine, le taux américain à 10 ans a augmenté tandis que son équivalent européen, le Bund, est resté stable dans un contexte monétaire toujours plus accommodant : la BCE a en effet relevé, mi-décembre, la taille de son programme de rachat d'actifs d'urgence (PEPP) de 600 Mds€ à 1350 Mds€ et prolongé sa durée. Dans notre portefeuille, nous avons réduit notre exposition et augmenté nos liquidités au début du trimestre. Nous avons réduit le poids des valeurs technologiques en portefeuille : vente de VMware et ServiceNow, réduction de nos positions dans Zalando et Micron. Nous avons continué à renforcer nos positions dans les jeux vidéo en ajoutant à notre investissement dans Activision et une nouvelle position Ubisoft. Enfin nous avons initié une nouvelle position dans Farfetch, spécialiste ligne des produits de luxe. Courant novembre, nous avons légèrement modifié notre portefeuille en continuant de vendre ou réduire les valeurs qui avaient le plus profité du confinement (Teladoc, Hellofresh) et les valeurs les plus « value » du portefeuille qui ont profité de la hausse de ce mois (Warner, Otis) pour de nouvelles positions aux marchés de croissance pérenne (CD Projekt, CrowdStrike) et d'anciennes positions que nous avons vendu au début de la crise (Walt Disney, Vestas Wind). Nous avons aussi doublé notre position dans Barrick Gold. L'or a logiquement baissé de 5% en dollar pendant le mois de novembre et Barrick Gold a perdu 13%. Néanmoins, les banques centrales continuent d'allonger leur bilan et les réserves des sociétés minières baissent chaque année. Barrick Gold produit son or à \$1,000 l'once contre un prix officiel de \$1,800 l'once. Lors du dernier boom sur l'or en 2012, Barrick cotait \$50 contre \$23 à la fin de ce mois. L'or continue d'être notre meilleure protection à notre exposition dollar (en baisse de 8% depuis le début de l'année désormais). Nous avons aussi profité de la baisse soudaine de certains titres croissance pour ajouter à des positions sur lesquels nous avons de fortes convictions. Le distributeur en ligne Zalando était en baisse de plus de 15% lors de l'annonce du vaccin. Nous en avons profité pour augmenter notre position qui représente 2.7% à la fin du mois. Enfin en fin d'année, nous avons continué à renforcer l'exposition aux marchés actions européens (+5 points soit désormais 29% du fonds), de nombreux titres restants sous-évalués par rapport au marché américain. En ce début d'année 2021, nous ne manquerons pas de profiter des opportunités d'investissement qui se présenteront dans une configuration de marché qui s'annonce volatile. En décembre, nous avons vendu notre première position, Palo Alto, après une hausse de près de 70% depuis le 30 octobre 2020. Nous restons convaincus de l'intérêt d'investir dans la cybersécurité et de la qualité de cette société mais nous préférons prendre des profits pour l'instant. Nous avons eu un raisonnement similaire sur Micron, leader dans les semi-conducteurs, dont le titre a gagné 50% sur la même période. En contrepartie, nous avons renforcé deux autres actions européennes, qui figurent désormais dans notre « Top 5 » : Ubisoft et Zalando. Leur valorisation actuelle ne correspond pas, selon nous, à leur valeur intrinsèque et stratégique. Nous avons également renforcé Disney dont le succès de Disney+ a dépassé toutes les attentes et qui commencera, dès l'année prochaine, à

1. Rapport de Gestion

monétiser partiellement son offre en augmentant légèrement son prix d'abonnement. La position sur le titre First Solar, producteur de panneaux solaires, a également été relevée juste avant une année 2021 qui s'annonce prometteuse pour l'entreprise. Enfin, nous avons initié des positions sur Lyft, concurrent d'Uber, qui envisage de réaliser ses premiers profits fin 2021 et dont le potentiel de croissance nous semble considérable par rapport à sa valeur boursière. Nous avons également entré Salesforce dans la composition du portefeuille, suite à une baisse de cours de 10% après l'acquisition du réseau de communication, Slack.

Au premier trimestre 2021, après un début d'année fragilisé par la propagation de nouvelles souches du virus plus contagieuses, les indices boursiers ont renoué avec la hausse sur la majeure partie du trimestre. L'arrivée de l'administration de J. Biden en janvier et la nouvelle configuration du Congrès, entièrement démocrate, a été saluée par les investisseurs. En parallèle, l'économie américaine a délivré des signes de reprise manifeste de son activité en février (rebond inattendu des dépenses des consommateurs, enquêtes de confiance dans l'industrie bien orientées). Mais la perspective d'un nouveau creusement des déficits budgétaires aux Etats-Unis, liée au vaste plan de relance de 2000 Mds de dollars de J. Biden, et la hausse du cours des matières premières, ont remis la thématique inflationniste sur le devant de la scène. Les investisseurs ont ainsi redouté que les banques centrales, Fed en tête, ne soient contraintes de relever plus tôt que prévu le niveau de leurs taux d'intérêt directeurs. Aux Etats-Unis, la hausse de l'inflation à 1,7% en février (sur 12 mois) contre 1,4% en janvier n'a fait qu'alimenter ces craintes. Sur les marchés obligataires, ces évolutions se sont traduites par une hausse du taux de l'emprunt d'Etat américain à 10 ans de 0,92% fin décembre à plus de 1,70% fin mars. Si des tensions similaires ont pu être observées sur les rendements souverains en zone Euro, elles ont toutefois été moindres, révélant les disparités grandissantes entre les Etats-Unis, pour lesquels la reprise économique est enclenchée, et l'Europe, qui peine à se relever. L'appréciation du billet vert de 1,23\$/€ début janvier à 1,17\$/€ fin mars a également reflété cette situation. Outre une réponse budgétaire bien moindre, le vieux continent est en effet pénalisé par l'extension et le renforcement des mesures sanitaires, mais également par la lenteur des processus de vaccination dans plusieurs pays. Mais les dernières enquêtes de conjoncture invitent à l'optimisme avec une dynamique positive déjà en place pour l'activité manufacturière et une légère amélioration dans les services. Dans ce contexte, et malgré quelques brèves périodes plus incertaines qui ont fragilisé la tendance, les marchés actions clôturent ce premier trimestre sur de belles performances : +9,5% pour le CAC 40, +9,2% pour le MSCI World en €, +8,2% pour l'Europe Stoxx 600, +6,1% pour le S&P 500. En outre, les pays émergents, pénalisés par la remontée des taux longs américains et du dollar, ont enregistré des progressions plus modestes. D'un point de vue sectoriel en Europe, les secteurs les plus cycliques, portés par la perspective de réouverture des économies tels que l'automobile (+23,7%), les voyages et loisirs (+18,7%), les matières premières (+13,8%) et les banques (+19,1%), sensibles aux anticipations de hausse des taux, ont enregistré les meilleures performances. A contrario, les secteurs plus défensifs tels que l'agro-alimentaire (1,6%), la santé (+0,8%) les services collectifs (-0,6%) et l'immobilier (-2,3%) ont été les secteurs les plus pénalisés dans ce contexte. En termes d'allocation, nous avons commencé l'année légèrement surinvestis à 102,1% et avons allégé nos positions tout au long du mois de janvier jusqu'à 96,4% d'actions. Ces ventes ont été réalisées sur toutes les zones géographiques de notre portefeuille. L'Europe a ainsi vu son poids légèrement diminuer de 28,6% à 26% afin de privilégier davantage les Etats-Unis. En parallèle, nous avons légèrement accru la diversification des titres en portefeuille (de 27 à 31), ce qui a eu permis de réduire notre risque pendant cette période volatile. Dans nos sous-thèmes d'investissement, nous avons diminué le poids des infrastructures informatiques (-7%) au profit des Fintech, secteur de mieux en mieux représenté dans le portefeuille. Nous avons également pris des profits sur l'Ecologie (Vestas, First Solar, Ecolab) et renforcé plusieurs valeurs appartenant aux thématiques des Réseaux Sociaux (Match) et de la Mobilité (Lyft). A la fin du mois, d'un point de vue sectoriel, c'est le secteur des Technologies qui a le plus diminué passant de 42% à 32% du portefeuille et ce, au profit de la Consommation discrétionnaire, de l'Industrie, des Services de Communication mais aussi des liquidités. La rotation Value a pesé sur la performance du fonds (en deçà de son indice de référence au premier trimestre). Au mois de février, Le portefeuille est

1. Rapport de Gestion

ainsi passé de 29 lignes à 33. Nous avons privilégié les valeurs les plus exposées à un déconfinement. En contrepartie, nous avons initié des positions sur Paypal (Fintech) et DSM (nutrition) et renforcé celles sur Carrier (Air conditionné) et Airbnb (hôtellerie). Notons aussi que Disney a fait son retour au sein de notre « Top 10 », près d'un an après avoir été notre première position, avant la crise de la Covid. Les titres Lyft, (+25%), Shopify (+17%) et Essilor (+15%) affichent les meilleures performances ce mois-ci. A l'inverse, Ubisoft (-18%) et Barrick Gold (-17%) enregistrent les plus forts reculs. Malgré de bons résultats et le gain de la franchise « Star Wars », Ubisoft a communiqué aux analystes financiers des projections décevantes par rapport à leurs attentes, projections que nous jugeons d'ailleurs très prudentes. Le confinement a en effet ralenti considérablement la production de jeux vidéo de toute l'industrie. Pour autant, nous avons conservé le titre, car Ubisoft se démarque par le simple fait qu'il dispose de nombreuses équipes reconnues de conception et parce qu'il a également lancé plusieurs jeux « AAA » en fin d'année dernière, prenant ainsi de l'avance sur ses concurrents. Barrick Gold a souffert de la mauvaise performance de l'or ce mois-ci (-6%). Nous pensions que l'or allait davantage bénéficier de la montée des risques inflationnistes comme ce fut le cas par le passé. Nous avons sous-estimé l'impact du Bitcoin. Le marché du Bitcoin a vu ses volumes se décupler (de 2 Mds à 20 Mds de dollars par jour) entre la fin 2020 et le début de l'année 2021. Ce marché qui est maintenant accepté par plusieurs institutions financières et plusieurs sociétés, représente près de 15% du volume échangé sur l'or. Aussi, les volumes d'achat que nous attendions sur l'or se sont reportés sur le Bitcoin (en hausse de 39% sur le seul mois de février). Dans ce contexte, nous avons légèrement diminué notre position sur Barrick Gold. Nous débutons le deuxième trimestre investis à 98%, avec un portefeuille mieux positionné pour profiter de ce nouvel environnement de taux plus élevés. Nous avons encore réduit le poids des deux secteurs technologiques (Technologie de l'information et Services de Communication) à 42% contre 46% fin février (et 58% fin décembre). Nous gardons confiance dans un secteur qui représente aujourd'hui 30% du marché et dont plusieurs valeurs ont su prouver leur résilience à travers les crises. Nous avons vendu nos positions (Cloudflare, Okta, Proofpoint, Snowflake) dans les sociétés à profitabilité lointaine et qui connaissent une forte volatilité autour de leurs résultats, au profit des titres les plus qualitatifs. Nous avons notamment renforcé Array Technologies. Cette société, qui permet aux panneaux solaires de s'orienter pour optimiser la production d'énergie, a vu son cours baisser comme tous les titres du secteur depuis le début de l'année. De plus, mi-mars, Oaktree qui détenait Array Technologies avant son introduction en Bourse en octobre dernier, a cédé le reste de sa position, provoquant une chute encore plus prononcée du cours. Nous avons profité de ces niveaux pour renforcer nos investissements dans cette société que nous jugeons profitable (pas si courant dans l'industrie solaire) et qui bénéficie d'une position favorable sur son marché (quasi-duopole aux Etats-Unis entre Array 20% de parts de marché et Nextracker 30%). Parmi les positions qui ont le plus varié pendant ce mois, nous pouvons citer Chewy, le « Amazon des animaux de compagnie ». Bien que l'entreprise ait délivré de bons résultats et de bonnes perspectives pour l'année 2021 le titre a baissé de 17% en mars. Nous avons conservé cette position dont le potentiel d'appréciation reste selon nous important. Les achats d'animaux de compagnie ont fortement augmenté en 2020 et la dépense qui leur est associée est stable et fidèle. Chewy continue à gagner des parts de marché, notamment sur des clients qui se présentent dès le plus jeune âge de l'animal mais également parce que l'entreprise vend de plus en plus ses propres produits. Plus positivement, notre position dans Lyft a gagné 13% sur le mois. Lyft a bénéficié de flux acheteurs liés aux valeurs du déconfinement. En effet, quelque-soit l'activité que vous pratiquiez, une société de mobilité comme Lyft vous y emmène (Lyft est un concurrent de Uber aux Etats-Unis). De plus, la société a publié de bons résultats et une nouvelle fois avancé son point mort qui devrait désormais être atteint au 3e trimestre de cette année.

1. Rapport de Gestion

Performances de VEGA MILLENNIALS :

Performance de la part I C EUR du 31/03/2020 au 31/03/2021 (VL début : 105 452.7 EUR, VL fin : 154 206.81) : + 46.23 %.

Performance de la part R C EUR du 09/05/2019 au 31/03/2021 (VL début : 100,11 VL fin : 134.25) : + 34.1 %.

Performance de la part N C EUR du 09/05/2019 au 31/03/2021 (VL début : 100.11, VL fin : 135.14) : + 35 %.

Performance du Benchmark, le MSCI World DNR en € : + 43.8 %.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

1. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
PALO ALTO NETWORKS INC	5 620 031,68	11 461 153,53
ACTIVISION BLIZZARD	7 184 508,17	7 516 715,65
SPOTIFY TECHNOLOGY SA	711 791,86	13 017 544,73
MICRON TECHNOLOGY INC	6 733 129,53	5 045 300,23
BARRICK GOLD CORP	4 487 914,47	7 141 225,19
MICROSOFT CORP	1 865 304,33	9 673 059,58
ROBECO GLOBAL FINTECH INNOVATION EQUITIES I	2 532 272,00	8 677 035,50
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	4 777 127,91	5 232 077,35
AMERICAN TOWER CORP	2 133 278,01	7 575 284,90
ESSILORLUXOTTICA	6 025 832,00	3 378 000,00

■ Changement substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

13/07/2020 : création de nouvelles parts P destinées aux investisseurs souscrivant dans le cadre de Plan d'Epargne Entreprise ou de Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise ; possibilité d'investir de manière limitée à 5% en valeurs cotées sur les marchés européens et exposées à un risque pays émergents.

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

1. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

- o Prêts de titres : 0,00
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 0,00

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 0,00

- o Change à terme : 0,00
- o Future : 0,00
- o Options : 0,00
- o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés.

1. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
Total	0,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

1. Rapport de Gestion

■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante : **service-clients@vega-im.com**

1. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de Gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de l'engagement.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Néant.

■ Gestion des liquidités

Néant.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

1. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

1. Rapport de Gestion

e) Loi sur la transition Energétique pour la croissance verte

Cet OPC n'est pas concerné par la réglementation sur la Loi de Transition Energétique pour la croissance verte.

2. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.vega-im.com> (rubrique "A propos de VEGA Investment Managers/Informations réglementaires").

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables au siège de la Société ou sur son site internet : <http://www.vega-im.com> (rubrique "A propos de VEGA Investment Managers/Informations réglementaires").

■ Politique de rémunération

La présente politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS est constituée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs (cf. point I), de principes spécifiques applicables à la population identifiée par AIFM et UCITS V (cf. point II) et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs (cf. point III).

Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération définie par NATIXIS et elle est établie en conformité avec les dispositions relatives à la rémunération figurant dans les textes réglementaires suivants, ainsi que les orientations de l'European Securities and Markets Authority (ESMA) et les positions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui en découlent :

- Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2013-676 du 27 juillet 2013 (« Directive AIFM »)
- Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016 (« Directive UCITS V »)
- Directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-827 du 23 juin 2016, complétée par le Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016 (« Directive MIFII »)

I- Principes généraux de la politique de rémunération

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique RH de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.

2. Engagements de gouvernance et compliance

La politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

I-1. Définition de la performance

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- La Direction Générale est évaluée sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion et sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services et la performance financière ajustée des risques sur son périmètre de supervision. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement au travers d'indicateurs quantitatifs, tels que l'évolution des résultats financiers de VEGA INVESTMENT MANAGERS et des activités supervisées ainsi que d'éléments qualitatifs tels que la qualité du management et/ou la responsabilité/contribution à des chantiers transversaux.
- Les fonctions supports sont évaluées sur leur capacité à accompagner les enjeux stratégiques de la société de gestion. La performance individuelle est appréciée annuellement en fonction de la qualité de l'activité récurrente et/ou du degré de participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires.

2. Engagements de gouvernance et compliance

- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôle repose sur l'appréciation de critères qualitatifs uniquement tels que la participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires, définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance, ni créer de conflit d'intérêt avec les activités qu'ils contrôlent.
- La performance des fonctions de gestion est évaluée selon des critères quantitatifs, complétés d'un ou plusieurs critères qualitatifs.

Les critères quantitatifs reflètent les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque de VEGA INVESTMENT MANAGERS et/ou des produits gérés.

Ces critères quantitatifs sont calculés sur une période prédéfinie et ajustés des risques des fonds gérés et de la société de gestion.

L'évaluation de la performance prend en compte, pour toutes les catégories de personnel, des critères qualitatifs.

Ces critères qualitatifs intègrent toujours le respect de la réglementation et des procédures internes en matière de gestion des risques et de respect de la conformité de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Ils peuvent par ailleurs porter sur la qualité de la relation avec les clients incluant le niveau d'expertise et de conseil apportés, la contribution à la fiabilisation d'un processus, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la participation au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

I-2. Composantes de la rémunération

I-2.1. Rémunération fixe

VEGA INVESTMENT MANAGERS veille à maintenir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle des collaborateurs.

La rémunération fixe rémunère les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité attendus dans une fonction.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.

2. Engagements de gouvernance et compliance

I-2.2. Rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels de VEGA INVESTMENT MANAGERS mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle, collective et/ou individuelle.

Les rémunérations variables collectives de VEGA INVESTMENT MANAGERS sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCO). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques de VEGA INVESTMENT MANAGERS et/ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée (cf. I-1. ci-dessus).

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, VEGA INVESTMENT MANAGERS peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une première année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe.

Les dispositifs de type « parachute doré » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et des performances du bénéficiaire, de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société de gestion réalisées sur la durée et ils sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec.

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences établies dans la réglementation.

2. Engagements de gouvernance et compliance

I-2.3. Equilibre entre rémunération fixe et variable

VEGA INVESTMENT MANAGERS s'assure qu'il existe un équilibre approprié entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. L'ensemble des situations individuelles, pour lesquelles la rémunération variable représente plus d'une fois la rémunération fixe et qui peuvent s'expliquer par la pratique de marché et/ou un niveau de responsabilités, de performance et de comportement exceptionnel, sont documentées par la Direction des ressources humaines dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations.

II- Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et/ou UCITS V

II-1. Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée de VEGA INVESTMENT MANAGERS comprend les catégories de personnel, y compris la direction générale, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des produits gérés par celle-ci. Ces personnes sont identifiées en fonction de leur activité professionnelle, de leur niveau de responsabilité ou de leur niveau de rémunération totale.

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, VEGA INVESTMENT MANAGERS a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population identifiée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (mandats, OPCVM et AIFM).

Les catégories de population suivantes sont notamment identifiées :

- Les membres de l'organe de direction,
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille (y compris les gérants),
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables de certaines activités de support ou administratives,
- Les autres preneurs de risques,
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques.

Chaque année, en amont de la revue annuelle des rémunérations, la Direction des ressources humaines détermine et formalise la méthodologie d'identification et le périmètre de la population identifiée de VEGA INVESTMENT MANAGERS, en lien avec la Direction de la conformité, du contrôle interne et des risques.

Le périmètre de l'ensemble de la population identifiée est ensuite validé par la Direction générale de VEGA INVESTMENT MANAGERS, puis présenté au Comité des rémunérations de NATIXIS.

L'ensemble du processus d'identification est documenté et archivé par la Direction des ressources humaines. Les collaborateurs concernés sont en outre informés de leur statut.

2. Engagements de gouvernance et compliance

II-2. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

En conformité avec la réglementation et afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs et la société de gestion, la rémunération variable de la population identifiée, dès lors qu'elle dépasse un certain seuil, est pour partie différée et pour partie attribuée sous forme d'instrument financier sur une période de 3 ans minimum, avec une acquisition prorata temporis.

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

Entre 200 K€ et 499 K€ : 50% de différé

A partir de 500 K€ : 60% de différé

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation de la Direction générale de VEGA INVESTMENT MANAGERS et du Comité des rémunérations de NATIXIS.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par VEGA INVESTMENT MANAGERS.

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière de la société de gestion et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de VEGA INVESTMENT MANAGERS et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans le Long Term Incentive Plan (LTIP) de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

III- Gouvernance

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des ressources humaines de NATIXIS WEALTH MANAGEMENT pour le compte de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

2. Engagements de gouvernance et compliance

La Direction de la conformité, du contrôle interne et des risques de VEGA INVESTMENT MANAGERS a pour sa part un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la politique de rémunération. Elle est ainsi impliquée dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. A ce titre, elle intervient dans la détermination du périmètre de population identifiée. Elle est aussi en charge de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gestionnaires.

La politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS est validée par le Conseil d'administration de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Les principes généraux et spécifiques, les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de la politique de rémunération comprenant la population identifiée sont approuvés successivement par la Direction générale de VEGA INVESTMENT MANAGERS, la Direction générale de NATIXIS WEALTH MANAGEMENT, puis celle de NATIXIS.

VEGA INVESTMENT MANAGERS, qui n'a pas de Comité des rémunérations en propre mais qui appartient au Groupe NATIXIS, reporte par ailleurs au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Le Comité des rémunérations de NATIXIS est établi et agit en conformité avec la réglementation ¹ :

- Tant dans sa composition : indépendance et expertise de ses membres
- Que dans l'exercice de ses missions, qui plus spécifiquement sur les sociétés de gestion comprennent les rôles suivants :
 - o Recommandation et l'assistance du Conseil d'administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de rémunération de la société de gestion
 - o Assistance du Conseil d'administration dans la supervision de l'élaboration et du fonctionnement du système de rémunération de la société de gestion
 - o Attention particulière accordée à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir la prise en compte de façon appropriée par le système de rémunération de toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et la compatibilité de la politique de rémunération avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS avec les réglementations auxquelles elle est soumise et les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis à la revue du Comité des rémunérations de NATIXIS, puis approuvés par son Conseil d'administration.

La rémunération du Directeur général de VEGA INVESTMENT MANAGERS est déterminée par la Direction générale de NATIXIS WEALTH MANAGEMENT et de NATIXIS, puis présentée au Comité des rémunérations de NATIXIS avant d'être approuvée par le Conseil d'administration de NATIXIS.

¹ : Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations de NATIXIS, voir le Document de référence de la société.

2. Engagements de gouvernance et compliance

La rémunération du Directeur de la conformité, du contrôle interne et des risques de VEGA INVESTMENT MANAGERS est revue, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières risques et conformité, par les Directeurs des risques et de la conformité de NATIXIS IM. Elle est ensuite soumise au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs et aux membres du comité d'entreprise.

L'ensemble de ce processus de revue, de validation et de communication a lieu chaque année. Il intègre les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles et se fait en cohérence avec la politique de rémunération de NATIXIS.

Enfin, l'ensemble de la politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'Audit interne de NIM.

Quand VEGA INVESTMENT MANAGERS délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.

Rémunération versée au titre du dernier exercice

Montant total des rémunérations brutes pour l'exercice écoulé, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel CDI, et nombre de bénéficiaires :

Rémunérations fixes 2020* : 5 130 828 euros

Rémunérations variables attribuées au titre de 2020 : 4 247 000 euros

Effectifs concernés** : 63

**Rémunérations fixes annuelles 2020 (ie non prorata temporis)*

***Effectifs présents au 31/12/2020*

Montant agrégé des rémunérations brutes (fixes et variables agrégées) des membres du personnel CDI de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles et nombre de bénéficiaires :

Rémunération totale attribuée au titre de 2020 : 7 161 921 euros

Effectifs concernés : 36

3. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet : <http://www.vega-im.com> (rubrique "A propos de VEGA Investment Managers/Informations réglementaires").

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

4. Rapport du commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement VEGA MILLENIALS

115, rue Montmartre - 75080 Paris Cedex 02

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif VEGA MILLENIALS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

**Isabelle
Bousquie**  Signature numérique
de Isabelle Bousquie
Date : 2021.05.28
23:18:54 +02'00'

Isabelle Bousquié
Associé

5. Comptes de l'exercice

a) Comptes annuels

■ BILAN ACTIF AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	92 927 601,49	112 724 552,75
Actions et valeurs assimilées	84 745 739,99	90 032 896,83
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	84 745 739,99	90 032 896,83
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	8 181 861,50	21 126 645,80
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 181 861,50	21 126 645,80
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	1 565 010,12
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 565 010,12
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	90 419,99	4 436 746,89
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	90 419,99	4 436 746,89
COMPTES FINANCIERS	6 739 028,98	1 136 602,73
Liquidités	6 739 028,98	1 136 602,73
TOTAL DE L'ACTIF	99 757 050,46	118 297 902,37

5. Comptes de l'exercice

■ BILAN PASSIF AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	64 271 668,10	107 804 174,93
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	32 427 601,05	810 815,11
Résultat de l'exercice (a,b)	-2 095 400,59	-800 261,97
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	94 603 868,56	107 814 728,07
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	1 565 010,12
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	1 565 010,12
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 565 010,12
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	2 795 806,26	231 929,68
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 795 806,26	231 929,68
COMPTES FINANCIERS	2 357 375,64	8 686 234,50
Concours bancaires courants	2 357 375,64	8 686 234,50
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	99 757 050,46	118 297 902,37

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

5. Comptes de l'exercice

■ HORS-BILAN AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0620	0,00	11 709 728,87
EURO STOXX 50 0620	0,00	5 494 000,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

5. Comptes de l'exercice

■ COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	28,07	48 619,92
Produits sur actions et valeurs assimilées	224 909,33	620 784,02
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	224 937,40	669 403,94
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	47 397,60	20 875,03
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	47 397,60	20 875,03
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	177 539,80	648 528,91
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 843 522,26	1 317 289,93
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-3 665 982,46	-668 761,02
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 570 581,87	-131 500,95
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-2 095 400,59	-800 261,97

5. Comptes de l'exercice

b) Comptes annuels - Annexes comptables

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

5. Comptes de l'exercice

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

5. Comptes de l'exercice

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

5. Comptes de l'exercice

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013379070 - VEGA MILLENNIALS I-C : Taux de frais maximum de 1,00% TTC.

FR0013379062 - VEGA MILLENNIALS N-C : Taux de frais maximum de 1,30% TTC.

FR0013379054 - VEGA MILLENNIALS R-C : Taux de frais maximum de 2,00% TTC.

Commission de surperformance

Assiette : Actif net

20% TTC de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence MSCI World DNR en EUR

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé de l'OPCVM et l'actif de référence.

L'indice de référence, retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est :

Pour les parts R-C, N-C et I-C : le MSCI World DNR. Il est libellé en EUR.

La période de référence correspond à l'exercice comptable.

Pour les parts R-C la 1ère période débute le 19/12/2018 et se termine le 31/03/2020.

Pour les parts N-C la 1ère période débute le 19/12/2018 et se termine le 31/03/2020.

Pour les parts I-C la 1ère période débute le 19/12/2018 et se termine le 31/03/2020.

Pour les parts P-C la 1ère période débute le 13/07/2020 et se termine le 31/03/2022

L'actif valorisé de l'OPCVM s'entend comme la quote-part de l'actif, correspondant à une catégorie de part, évalué selon les règles de valorisation applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie de part.

L'actif de référence représente la quote-part de l'actif de l'OPCVM, correspondant à une catégorie de part donnée, retraité des montants de souscriptions/rachats applicables à ladite catégorie de part à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indice retenu.

Si, sur la période de référence, l'actif valorisé de l'OPCVM est supérieur à celui de l'actif de référence et que la performance est positive, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, sauf si la performance du fonds devient négative.

Si, sur la période de référence, l'actif valorisé de l'OPCVM est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle. Toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision.

Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque période de référence ; en cas de mise en place de ces frais en cours d'exercice, la période de référence retenue sera au minimum de 12 mois.

Il n'y aura prélèvement de frais de gestion variables que si la performance de l'OPCVM est supérieure à celle de l'indicateur de référence et que la performance est positive.

En cas de rachat de parts, la part de la commission de surperformance correspondante aux parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

5. Comptes de l'exercice

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts VEGA MILLENNIALS I-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts VEGA MILLENNIALS N-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts VEGA MILLENNIALS R-C	Capitalisation	Capitalisation

5. Comptes de l'exercice

■ 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2021 EN EUR

	31/03/2021	31/03/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	107 814 728,07	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	53 207 316,00	122 971 469,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-109 496 452,03	-9 662 104,87
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	49 464 136,21	10 115 893,34
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 633 165,41	-9 067 022,09
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 007,50	1 762 099,58
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 971 506,66	-1 963 624,11
Frais de transactions	-1 192 386,56	-844 397,26
Différences de change	-1 489 779,03	-508 859,59
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 000 942,81	-2 754 955,65
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	4 245 987,16	-2 754 955,65
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 754 955,65	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 565 010,12	-1 565 010,12
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	-1 565 010,12
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 565 010,12	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-3 665 982,46	-668 761,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	94 603 868,56	107 814 728,07

5. Comptes de l'exercice

■ 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

■ 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

■ 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 739 028,98	7,12
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 357 375,64	2,49
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

■ 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 739 028,98	7,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 357 375,64	2,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

■ 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EURO)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 SEK		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	58 033 558,25	61,34	1 948 934,67	2,06	788 247,07	0,83	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	11 423,85	0,01	210,41	0,00	33 113,45	0,04
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 349 506,76	2,48	0,00	0,00	0,00	0,00	7 868,88	0,01
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

5. Comptes de l'exercice

■ 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2021
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	90 419,99
TOTAL DES CRÉANCES		90 419,99
DETTES		
	Rachats à payer	93 043,73
	Frais de gestion fixe	107 118,67
	Frais de gestion variable	2 595 643,86
TOTAL DES DETTES		2 795 806,26
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-2 705 386,27

■ 3.6. CAPITAUX PROPRES

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part VEGA MILLENNIALS I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	97,8786	15 392 377,86
Parts rachetées durant l'exercice	-382,7467	-53 459 582,78
Solde net des souscriptions/rachats	-284,8681	-38 067 204,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	108,3351	
Part VEGA MILLENNIALS N-C		
Parts souscrites durant l'exercice	16 958,8820	2 137 319,12
Parts rachetées durant l'exercice	-44 751,2425	-5 689 848,14
Solde net des souscriptions/rachats	-27 792,3605	-3 552 529,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	87 008,3556	
Part VEGA MILLENNIALS R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	278 079,1830	35 677 619,02
Parts rachetées durant l'exercice	-398 344,5367	-50 347 021,11
Solde net des souscriptions/rachats	-120 265,3537	-14 669 402,09
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	492 654,0517	

5. Comptes de l'exercice

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part VEGA MILLENNIALS I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part VEGA MILLENNIALS N-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part VEGA MILLENNIALS R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

5. Comptes de l'exercice

■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2021
Parts VEGA MILLENNIALS I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	209 527,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables	1 203 863,09
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts VEGA MILLENNIALS N-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	138 313,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables	199 915,85
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts VEGA MILLENNIALS R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	900 143,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables	1 191 757,82
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

■ 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

• 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

• 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

5. Comptes de l'exercice

■ 3.9. AUTRES INFORMATIONS

• 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

• 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

• 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

5. Comptes de l'exercice

■ 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2021	31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-2 095 400,59	-800 261,97
Total	-2 095 400,59	-800 261,97

	31/03/2021	31/03/2020
Parts VEGA MILLENNIALS I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-489 719,32	-321 319,57
Total	-489 719,32	-321 319,57

	31/03/2021	31/03/2020
Parts VEGA MILLENNIALS N-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-205 339,32	-53 108,58
Total	-205 339,32	-53 108,58

	31/03/2021	31/03/2020
Parts VEGA MILLENNIALS R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 400 341,95	-425 833,82
Total	-1 400 341,95	-425 833,82

5. Comptes de l'exercice

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2021	31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	32 427 601,05	810 815,11
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	32 427 601,05	810 815,11

	31/03/2021	31/03/2020
Parts VEGA MILLENNIALS I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 790 964,29	531 979,35
Total	5 790 964,29	531 979,35

	31/03/2021	31/03/2020
Parts VEGA MILLENNIALS N-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 017 295,93	43 659,66
Total	4 017 295,93	43 659,66

	31/03/2021	31/03/2020
Parts VEGA MILLENNIALS R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	22 619 340,83	235 176,10
Total	22 619 340,83	235 176,10

5. Comptes de l'exercice

■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021
Actif net Global en EUR	107 814 728,07	94 603 868,56
Parts VEGA MILLENNIALS I-C en EUR		
Actif net	41 464 342,74	16 706 010,72
Nombre de titres	393,2032	108,3351
Valeur liquidative unitaire	105 452,70	154 206,81
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 352,93	53 454,18
Capitalisation unitaire sur résultat	-817,18	-4 520,41
Parts VEGA MILLENNIALS N-C en EUR		
Actif net	10 486 674,15	11 758 333,55
Nombre de titres	114 800,7161	87 008,3556
Valeur liquidative unitaire	91,34	135,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,38	46,17
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,46	-2,35
Parts VEGA MILLENNIALS R-C en EUR		
Actif net	55 863 711,18	66 139 524,29
Nombre de titres	612 919,4054	492 654,0517
Valeur liquidative unitaire	91,14	134,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,38	45,91
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,69	-2,84

5. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DELIVERY HERO SE	EUR	20 000	2 210 000,00	2,34
HELLOFRESH AG	EUR	30 000	1 908 000,00	2,01
ZALANDO SE	EUR	50 000	4 182 000,00	4,42
TOTAL ALLEMAGNE			8 300 000,00	8,77
CANADA				
BARRICK GOLD CORP	USD	300 000	5 054 028,76	5,34
SHOPIFY INC - CLASS A	USD	1 500	1 412 192,63	1,50
TOTAL CANADA			6 466 221,39	6,84
ETATS-UNIS				
ACTIVISION BLIZZARD	USD	30 000	2 373 861,99	2,51
AIRBNB INC-CLASS A	USD	10 000	1 599 081,09	1,69
AMAZON.COM INC	USD	1 200	3 159 104,91	3,34
ARRAY TECHNOLOGIES INC	USD	150 000	3 805 836,81	4,02
CARRIER GLOBAL CORP-WI	USD	50 000	1 796 137,16	1,90
CHEWY INC - CLASS A	USD	20 000	1 441 504,30	1,53
LULULEMON ATHLETICA INC.	USD	5 000	1 304 815,79	1,38
LYFT INC-A	USD	80 000	4 300 519,02	4,55
MATCH GROUP INC	USD	25 000	2 922 232,62	3,09
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	30 000	2 251 595,34	2,38
MICROSOFT CORP	USD	25 000	5 015 102,53	5,30
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	30 000	3 392 070,11	3,58
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	5 000	1 370 118,27	1,45
PAR TECHNOLOGY CORP/DEL	USD	20 000	1 113 077,51	1,18
QORVO INC	USD	12 000	1 865 396,07	1,97
SALESFORCE.COM INC	USD	20 000	3 605 377,35	3,81
SERVICENOW INC	USD	3 500	1 489 309,11	1,57
SQUARE INC A	USD	10 000	1 931 847,19	2,04
THE WALT DISNEY	USD	20 000	3 139 964,26	3,32
ZENDESK INC	USD	10 000	1 128 392,75	1,19
ZOETIS INC	USD	13 000	1 741 887,18	1,84
ZOOM VIDEO COMMUNICATIONS-A	USD	3 000	820 105,50	0,87
TOTAL ETATS-UNIS			51 567 336,86	54,51
FRANCE				
ESSILORLUXOTTICA	EUR	20 000	2 777 000,00	2,94
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	50 000	3 244 000,00	3,42
TOTAL FRANCE			6 021 000,00	6,36
ITALIE				
NEXI SPA	EUR	200 000	2 976 000,00	3,15
TOTAL ITALIE			2 976 000,00	3,15
PAYS-BAS				
KONINKLIJKE DSM	EUR	20 000	2 886 000,00	3,05

5. Comptes de l'exercice

■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PROSUS NV	EUR	40 000	3 792 000,00	4,01
TOTAL PAYS-BAS			6 678 000,00	7,06
ROYAUME-UNI				
ASOS PLC	GBP	30 000	1 948 934,67	2,06
TOTAL ROYAUME-UNI			1 948 934,67	2,06
SUEDE				
STILLFRONT GROUP	SEK	100 000	788 247,07	0,83
TOTAL SUEDE			788 247,07	0,83
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			84 745 739,99	89,58
TOTAL Actions et valeurs assimilées			84 745 739,99	89,58
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
IRLANDE				
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF	EUR	294 500	2 832 795,50	3,00
TOTAL IRLANDE			2 832 795,50	3,00
LUXEMBOURG				
PICTET CLEAN ENERGY I	EUR	16 350	2 416 530,00	2,55
ROBECO GLOBAL FINTECH INNOVATION EQUITIES I	EUR	16 350	2 932 536,00	3,10
TOTAL LUXEMBOURG			5 349 066,00	5,65
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			8 181 861,50	8,65
TOTAL Organismes de placement collectif			8 181 861,50	8,65
Créances			90 419,99	0,09
Dettes			-2 795 806,26	-2,95
Comptes financiers			4 381 653,34	4,63
Actif net			94 603 868,56	100,00

VEGA Investment Managers

Société Anonyme au capital de de 1 957 688,25 euros
Immatriculée au RCS Paris 353 690 51 - APE 6630Z
115 rue Montmartre - 75002 Paris - France